



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 7 OCTOBRE 2024 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

3. Direction générale

- 3.1 Engagement - Pompier temps plein - Service de la protection contre l'incendie
- 3.2 Dépôt - Rapport du Comité consultatif de sécurité routière 2024

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant en vrac - saisons 2025 à 2028
- 4.2 Autorisation de dépenses - Construction d'un ponceau au 9 montée du Parc

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Permis pour des travaux d'amélioration de la piste de ski de fond numéro 21 au parc des Sentiers-du-Moulin
- 5.2 Autorisation - Démolition de la structure style médiéval du parc du Brûlé
- 5.3 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2024-2025

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement concernant la renaturalisation des rives dégradées, décapées ou artificielles



- 6.2 Autorisation - Affichage du développement domiciliaire Exalt phase 2A
- 6.3 Adoption - Exalt phase 2A – Remplacement de la résolution no 013-2024 et cession finale
- 6.4 Dépôt - Procès-verbaux des rencontres du CCU du 28 août et 18 septembre 2024
- 6.5 Dérogation mineure - 2024-20017 - 11, chemin de la Baie
- 6.6 Dérogation mineure - 2024-20016 - chemin de l'Éperon

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Adoption - Rapport annuel de l'année 8 en sécurité incendie

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

305-2024

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

306-2024

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 9 septembre 2024

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

307-2024

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de septembre 2024, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2024 totalisant une somme de 765 069,16 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

308-2024

3.1 Engagement - Pompier temps plein - Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur du service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 27 octobre 2024, Louis-Philippe Moreau à titre de « Pompier temps plein - Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 1 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Dépôt - Rapport du Comité consultatif de sécurité routière 2024

Le directeur général et greffier-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Rapport du Comité consultatif en sécurité routière 2024 » et les invite à le consulter.



309-2024

4.1 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant en vrac - saisons 2025 à 2028

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport présente une demande d'adhésion en cours de contrat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de joindre son regroupement d'achats et le contrat octroyé suite à l'appel d'offres public #CAR-2025, pour un achat regroupé de différents en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- Permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport joint le regroupement d'achats de l'UMQ pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028, pour assurer son approvisionnement en différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;

QU' un contrat d'une durée de trois (3) ans sera octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription en ligne qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion basés sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ facturera trimestriellement l'adjudicataire d'un frais de gestion de 0.0055 \$ (0.55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 \$ (1.0 ¢) par litre acheté aux non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



310-2024

4.2 Autorisation de dépenses - Construction d'un ponceau au 9 montée du Parc

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Construction d'un ponceau au 9 montée du Parc » pour un montant maximum de 62 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

311-2024

5.1 Autorisation de signature - Permis pour des travaux d'amélioration de la piste de ski de fond numéro 21 au parc des Sentiers-du-Moulin

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François Boily
APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Permis pour des travaux d'amélioration de la piste de ski de fond numéro 21 au parc des Sentiers-du-Moulin » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

312-2024

5.2 Autorisation - Démolition de la structure style médiéval du parc du Brûlé

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la dépense pour la réalisation du projet de démolition de la structure médiévale et du cabanon en haut du parc du Brûlé.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les demandes de permis et tous les autres documents reliés à la réalisation du projet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

313-2024

5.3 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2024-2025

ATTENDU la demande du club de motoneige « Le petit sentier de St-Émile » pour autoriser une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît afin de permettre



de relier le Village Vacances Valcartier via le chemin de la Sagamité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser, pour la saison 2024-2025, le club de motoneige « Le petit sentier de St-Émile » à aménager et opérer une traverse de motoneige sur le chemin Noroît et Murphy afin de permettre de relier le Village Vacances Valcartier via le chemin de la Sagamité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement concernant la renaturalisation des rives dégradées, décapées ou artificielles

Madame Lucie Laroche donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement concernant la renaturalisation des rives dégradées, décapées ou artificielles et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

314-2024

6.2 Autorisation - Affichage du développement domiciliaire Exalt phase 2A

ATTENDU le respect des normes prescrites aux articles 196 et 200.1 du règlement de zonage no 09-207;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'émission du permis d'affichage pour le projet de développement domiciliaire d'Exalt phase 2A suivants :

- Enseigne directionnelle à l'intersection du chemin des Mélèzes et du chemin du Boisé d'une superficie de 0,84 m² (lot 1 820 930);
- Enseigne temporaire destinée à annoncer le projet développement domiciliaire Exalt phase 2A une superficie de 17,8 m² sur le terrain municipal lot 6 524 871 en bordure de l'emprise du chemin du Boisé.

Que ce permis soit valide pour une période d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

315-2024

6.3 Adoption - Exalt phase 2A – Remplacement de la résolution no 013-2024 et cession finale

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution no 013-2024 concernant la cession de la phase 2A du développement Exalt le 8 janvier 2024 et que cette résolution doit être remplacée par une nouvelle résolution portant sur le même objet;

ATTENDU QUE la cession provisoire de la phase 2A d'Exalt a eu lieu en novembre 2022;

ATTENDU QUE lors de cette cession, le promoteur avait déposé une garantie financière sous forme d'un chèque d'un montant de 309 884,31 \$ pour couvrir les déficiences et les travaux non terminés;



ATTENDU QUE les services techniques de la Municipalité et l'ingénieur surveillant au projet ont détecté des déficiences et des travaux non terminés qui s'élèvent à 109 200 \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE des honoraires pour la surveillance des travaux sont impayés et que ceux-ci s'élèvent à 9 142,55 \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE le montant du dépôt de garantie, déduction faite du montant des déficiences et du montant à payer pour les honoraires impayés, se conclut par un remboursement au promoteur de l'ordre de 173 819,96 \$;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'annuler et remplacer la résolution no 013-2024 par celle-ci.

De rembourser au promoteur la somme de 173 819,96 \$, déduction faite du montant des déficiences et du montant à payer pour les honoraires impayés.

De décréter la fin des travaux de la phase 2A d'Exalt en date de ce jour et de s'engager à exécuter les travaux non complétés, à réparer les défauts observés et à procéder à la plantation d'arbres sur les terrains des citoyens en lieu et place du promoteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Dépôt - Procès-verbaux des rencontres du CCU du 28 août et 18 septembre 2024

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbaux des rencontres du CCU du 28 août et 18 septembre 2024. » et les invite à le consulter.

316-2024

6.5 Dérogation mineure - 2024-20017 - 11, chemin de la Baie

Madame Lucie Laroche présente l'objet de la demande.

Madame Lucie Laroche invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 11, chemin de la Baie portant le numéro de lot 1 497 550 a adressé une demande de dérogation 2024-20017;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2024-20017 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal existant construit à 0,38 m de la ligne arrière contrairement la marge arrière minimale de 7,62 m., contrairement aux normes prévues au Règlement



de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Hughes Lefrançois a.g, en date du 24 mai 2024, portant le numéro 4967 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

317-2024

6.6 Dérogation mineure - 2024-20016 - chemin de l'Éperon

Madame Lucie Laroche présente l'objet de la demande.

Madame Lucie Laroche invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au chemin de l'Éperon, portant le numéro de lot 1 820 311 a adressé une demande de dérogation 2024-20016;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de dérogation mineure 2024-20016 afin de permettre uniquement rendre réputé conforme l'agrandissement d'un chalet dont la superficie obtenue sera de 69,5 mètres carrés (m²) au lieu d'un maximum de 65 mètres carrés (m²) tel que mentionné à l'article 230 du Règlement de zonage 09-207 pour la zone HV-255., contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Hughes Lefrançois a.g, en date du 7 novembre 2022, portant le numéro 4107 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

318-2024

7.1 Adoption - Rapport annuel de l'année 8 en sécurité incendie

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a débuté l'entrée en vigueur de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé le 4 mai 2016;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal, et l'adopte tel que déposé;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel



ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Lac-Beauport adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 8 et qu'une copie de celui-ci soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de La Jacques-Cartier pour qu'il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 20, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Sophie Ouellet demande si le jugement dans la cause Synchro a été rendu et quelle en est la teneur.
RP : Monsieur le maire mentionne que le jugement a été rendu le 16 septembre dernier et que le jugement condamne la Municipalité à émettre le permis dans les 90 jours. Il mentionne également que le conseil a convenu majoritairement de ne pas aller en appel.
- 2- Mme Isabelle Caron demande si le conseil, en décidant de ne pas aller en appel, privilégie la volonté des promoteurs au détriment des citoyens, dont la pétition de 455 noms, s'opposant au projet.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, le conseil doit se conformer au jugement qui dit que la demande de permis était substantiellement complète et conforme et qu'il doit émettre le permis.
- 3- Mme Marie Dufour demande quelles sont les prochaines étapes suite à la perte de ce procès Synchro.
RP : Monsieur le maire mentionne que le promoteur a demandé son permis aux services municipaux et la Municipalité a 90 jours pour lui émettre, et ce, conditionnellement au respect des normes du règlement, telles que la hauteur, le remblai, etc.
- 4- Mme Annie Larrivée demande quels sont les moyens pris par la Municipalité pour garantir aux citoyens l'accès à l'eau potable malgré l'expansion de la municipalité dont la construction des condos sur le golf.
RP : Monsieur le maire mentionne que tous les nouveaux projets de développement doivent être branchés sur le réseau et que le jugement ne porte pas sur l'accès à l'eau, mais sur l'obligation de la Municipalité d'émettre le permis.
- 5- M. Maxime Lassally demande dans le dossier des relais rustiques du chemin des Granites, où en est rendu le dossier. Il demande également une rencontre avec le directeur général à ce sujet le 15 ou 16 octobre prochain.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il attend la confirmation du droit de passage de M. Leboeuf sur les terres du ministère du Revenu (ancien cadastre de rues). Il ajoute qu'il peut faire une demande de rencontre avec le directeur du Service de l'urbanisme ou le directeur général s'il le désire.
- 6- M. Raphaël Tremblay dépose aux membres du conseil un document et des photos sur les zones tampons dans le dossier du 136, chemin des Lacs. Il mentionne que les cèdres n'ont pas la hauteur réglementaire de 1,8 mètre.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il s'est rendu lui-même sur les lieux la semaine dernière et que la haie a réellement 1,8 mètre de haut.



- 7- M. Dany Morin possède deux relais rustiques en location court terme et mentionne que ses taxes commerciales ont doublées depuis 2022. Il demande si cette situation est normale et ce qui justifie ces augmentations.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il va vérifier.
- 8- M. Frédéric Simon demande, dans l'hypothèse où les citoyens seraient prêts à financer les coûts de l'appel dans le dossier Synchro, si le conseil pourrait revenir sur sa décision et déposer un appel.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, mais si les citoyens veulent prendre part au dossier, ils peuvent le faire directement avec leurs procureurs.
- 9- Une personne non identifiée demande si le jugement comporte des failles et si une personne bien fortunée aurait pu demander au juge de privilégier la thèse du promoteur.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a lu le jugement, mais qu'il n'en discutera pas publiquement. Il mentionne également qu'il n'est pas approprié de remettre en doute notre système judiciaire et l'honnêteté d'un juge.
- 10- M. Louis Gagnon demande comment la Municipalité va faire pour donner le permis conditionnel et pourra-t-elle le retirer si le promoteur ne respecte pas les conditions.
RP : Monsieur le maire mentionne que le permis sera émis, puis il est fort probable qu'un autre juge devra régler ses litiges à venir si le promoteur ne respecte pas les conditions du règlement.
- 11- Mme Sylvie Chartier demande aux membres du conseil s'ils peuvent reconsidérer leur position pour aller en appel dans le dossier Synchro.
RP : Aucune réponse
- 12- Mme Cynthia Lafrenière demande dans le dossier des relais rustiques du chemin des Granites, si dans l'éventualité où le propriétaire aurait un droit de passage sur le cadastre de chemin privé, est-ce que le chemin serait temporaire ou un chemin permanent.
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est un chemin permanent.

Fin de la période de questions à 20 h 32.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 32.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Septembre 2024

LISTE DES COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
FORTIN JESSICA	2024-10-08	27385	306.00 \$
CARON STEVE	2024-10-08	27386	1 000.00 \$
CLINIQUE DU COUREUR (TRAIL)	2024-10-08	27387	1 500.00 \$
COUTURE JOSÉE-MARIE	2024-10-08	27388	1 000.00 \$
DE LUTIO SÉBASTIEN	2024-10-08	27389	1 000.00 \$
ENTR. STEEVE COUTURE INC.	2024-10-08	27390	10 753.92 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2024-10-08	27391	132.00 \$
GARAGE LE BUNKER INC.	2024-10-08	27392	1 644.14 \$
JARDIN COLLECTIF & PÉDAGOGIQUE SAISONNER	2024-10-08	27393	748.00 \$
LAVIGNE CHOUINARD HUBERT	2024-10-08	27395	1 000.00 \$
MAGAZINE SENTIER CHASSE PÊCHE	2024-10-08	27396	30.00 \$
PAVAGE CARMICHAEL INC.	2024-10-08	27397	8 367.77 \$
SCIAGE & FORAGE QC (1984) INC.	2024-10-08	27398	2 208.39 \$
TERAPRO CONSTRUCTION - LONGUS QUÉBEC	2024-10-08	27399	22 420.13 \$
TERRAIN DEV IMMOBILIER INC.	2024-10-08	27400	1 000.00 \$
THOMSON REUTERS	2024-10-08	27401	37.80 \$
BEAULIEU GABRIELLE	2024-10-08	411860	360.00 \$
BILODEAU VINCENT	2024-10-08	411861	160.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2024-10-08	411862	963.33 \$
BOURGAULT EDITH	2024-10-08	411863	1 123.87 \$
DUMAS MARIE-JOSÉE	2024-10-08	411864	650.25 \$
FECTEAU SUZIE	2024-10-08	411865	650.25 \$
LAMONTAGNE DENIS	2024-10-08	411866	368.33 \$
LEVESQUE RAPHAEL	2024-10-08	411867	480.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2024-10-08	411868	2 473.34 \$
MORALES PUENTES CRISTINA	2024-10-08	411869	1 547.00 \$
MORIN NICOLE	2024-10-08	411870	481.24 \$
PERREAULT ALEX	2024-10-08	411871	748.71 \$
PROULX NICOLAS	2024-10-08	411872	180.00 \$
SUJOBERT ARTHUR	2024-10-08	411873	80.00 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2024-10-08	411874	12 187.17 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-10-08	411875	358.22 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2024-10-08	411876	2 069.55 \$
ARBO COMPLET	2024-10-08	411877	574.88 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2024-10-08	411878	4 589.32 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2024-10-08	411879	202.02 \$
AUTOBUS ROWLEY INC.	2024-10-08	411880	6 599.55 \$
AVIZO EXPERTS-CONSEILS	2024-10-08	411881	32 480.44 \$
BELIZIA SPORT	2024-10-08	411883	1 858.31 \$
BETON SUR MESURE INC.	2024-10-08	411884	441.50 \$
BIOGÉNIE CANADA INC.	2024-10-08	411885	8 311.95 \$
BOIVIN PATRICK	2024-10-08	411886	28.89 \$
BOULET DÉPÔT	2024-10-08	411887	1 035.19 \$
BOXEFIT QUEBEC	2024-10-08	411888	459.90 \$
BRASSARDBURO	2024-10-08	411889	270.74 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2024-10-08	411890	2 109.51 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2024-10-08	411891	2 661.30 \$
CANON CANADA INC	2024-10-08	411892	508.59 \$
CAPITALE WEB	2024-10-08	411893	275.94 \$

Initiales du maire

6924Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
CAPITAL PROPANE	2024-10-08	411894	1.15 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2024-10-08	411896	7 047.90 \$
CIMA	2024-10-08	411897	4 050.00 \$
CLINIQUE TELUS SANTÉ INC.	2024-10-08	411898	846.81 \$
COMPTEURS LECOMTE LTEE	2024-10-08	411899	4 401.91 \$
CONCEPTS LOGIQUES 4DI INC.	2024-10-08	411900	287.44 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2024-10-08	411901	490.04 \$
COULON ANTHONY	2024-10-08	411902	6.60 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2024-10-08	411903	56.00 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2024-10-08	411904	1 857.75 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2024-10-08	411905	63.24 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2024-10-08	411906	17 322.55 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2024-10-08	411907	2 966.36 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2024-10-08	411908	1 914.33 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2024-10-08	411909	126.48 \$
EXPRESSMAG	2024-10-08	411910	79.22 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2024-10-08	411911	2 596.88 \$
FLAG SHIP	2024-10-08	411912	22.97 \$
FONDS DES BIENS & SERVICES MTESS	2024-10-08	411913	89.37 \$
9385-3356 QUÉBEC, INC.	2024-10-08	411914	12 727.73 \$
GAGNON SIMON	2024-10-08	411915	156.26 \$
GENDRON YVES	2024-10-08	411916	45.92 \$
GENEQ INC.	2024-10-08	411917	602.20 \$
GROUPE LAM-É ST-PIERRE INC.	2024-10-08	411919	148.50 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2024-10-08	411920	2 958.96 \$
IMPRESSION COULEUR	2024-10-08	411921	488.64 \$
LABRECQUE RICHARD	2024-10-08	411922	145.89 \$
LANDRY-BERGERON CHARLES	2024-10-08	411923	36.97 \$
LANGLOIS AVOCATS	2024-10-08	411924	8 937.12 \$
LATULIPPE (30300)	2024-10-08	411925	596.06 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2024-10-08	411926	1 716.56 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2024-10-08	411928	225.27 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2024-10-08	411929	557.81 \$
LIMOGES & FILS INC.	2024-10-08	411930	105 255.40 \$
MAINGUY MARIE-ÈVE	2024-10-08	411931	290.42 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2024-10-08	411932	424.38 \$
MCJ CONSEIL	2024-10-08	411933	1 212.10 \$
MESSER CANADA INC.	2024-10-08	411934	201.74 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2024-10-08	411935	1 099.31 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2024-10-08	411936	7 152.38 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	2024-10-08	411937	982.34 \$
NEGOTEL	2024-10-08	411938	422.89 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2024-10-08	411939	2 056.90 \$
O CHAMPIGNON	2024-10-08	411940	540.00 \$
ORG. DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE	2024-10-08	411941	3 026.72 \$
OSTRADA EXPERTS-CONSEILS INC.	2024-10-08	411942	15 952.78 \$
PLOMBERIE ROBERT FORTIN INC.	2024-10-08	411943	2 180.35 \$
PREMIER TECH AQUA	2024-10-08	411944	1 690.14 \$
PURIBEC INC.	2024-10-08	411945	568.21 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2024-10-08	411946	21 681.87 \$
ROBERGE JULIA	2024-10-08	411947	250.00 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2024-10-08	411948	2 491.49 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2024-10-08	411949	5 237.31 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	2024-10-08	411950	145.61 \$

Initiales du maire

6925Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
SERVICES MATREC INC.	2024-10-08	411951	104 264.04 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2024-10-08	411952	1 584.49 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2024-10-08	411953	37.14 \$
S-SPACE SIGNALÉTIQUE INC.	2024-10-08	411954	6 621.20 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2024-10-08	411955	402.41 \$
TECNIMA VL	2024-10-08	411956	9 561.67 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2024-10-08	411957	645.40 \$
U.L.S. CAPITALE-NATIONALE	2024-10-08	411958	65.00 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2024-10-08	411959	11 230.76 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	2024-10-08	411960	448.40 \$
VITRERIE QUÉBEC INC.	2024-10-08	411961	804.83 \$
VOLTEC	2024-10-08	411962	2 190.27 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2024-10-08	411963	282.84 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2024-10-08	411964	4 142.08 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2024-10-08	411965	9 908.14 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2024-10-08	411966	842.72 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2024-10-08	411967	1 322.74 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2024-10-08	411968	1 584.49 \$
HYDRO-QUÉBEC	2024-09-05	6916	45.08 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2024-09-05	6917	118.48 \$
VISA-MAXIM BEILLARGEON	2024-09-05	6918	20.68 \$
VISA PATRICK TURMEL	2024-09-05	6919	399.41 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6920	514.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6921	1 597.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6922	4 816.88 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6923	732.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6924	1 196.97 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6925	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6926	239.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6927	219.66 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6928	2 302.84 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6929	254.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6930	34.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6931	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6932	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6933	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6934	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6935	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6936	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6937	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6938	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6939	24.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6940	2 301.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6941	872.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6942	465.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6943	2 153.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-09-12	6944	2 110.93 \$
VILLE DE QUEBEC	2024-09-12	6945	6 638.68 \$
VILLE DE QUEBEC	2024-09-12	6946	10 474.20 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2024-09-27	6947	1 108.57 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2024-09-24	6948	1 438.76 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2024-09-20	6949	14 902.29 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-09-20	6951	55 677.04 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-09-20	6952	24 443.13 \$

Initiales du maire

6926

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2024-09-24	6953	64 446.23 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6954	82.78 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6955	86.23 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6956	149.47 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6957	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6958	78.18 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6959	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6960	86.23 \$
C.C.A.P.	2024-09-26	6961	255.24 \$
VILLE DE QUEBEC	2024-09-26	6962	9 712.61 \$
VILLE DE QUEBEC	2024-09-26	6963	11 903.10 \$
	GRAND TOTAL:		765 069.16 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Septembre 2024

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES SEPTEMBRE 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106381	2024-09-05	MALL80	5536.05	Turmel Patrick		Audit comptable pour subvention TECQ 19-23	02 13100 413
ADM-106382	2024-09-12	SOLU90	344.93	Turmel Patrick		MÉDAILLES POUR ANIMAUX DE PETIT FORMAT	02 29001 699
ADM-106383	2024-09-19	JOUR10	593.27	House Hélène		AVIS PUBLIC DEPOT DU ROLE 2025-26-27	02 15000 340
ADM-106384	2024-09-01	PETR10	6016.60	Turmel Patrick		ESSENCE AOÛT 2024	02 32300 631
ADM-106385	2024-09-23	BRAS20	183.01	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106386	2024-09-25	DECA05	7588.35	Turmel Patrick	029-2024	3 ordinateurs portables et 3 ordinateurs de table pour remplacement	23 02026 726
ADM-106387	2024-09-25	TURM10	97.46	Turmel Patrick		MAIETTES POUR PORTABLE LENOVO MODÈLE 4X41C12469	02 19000 670
ADM-106388	2024-09-25	DECA05	344.93	Turmel Patrick		3 blocs d'alimentation de divers ports pour potables	02 19000 670
ADM-106389	2024-09-25	BUFF10	1468.69	Labrecque Richard		Repas conseil - Comités pléniers adm + Budget	02 11000 610
ADM-106390	2024-09-26	BCF50	34492.50	Labrecque Richard	268-2024	Récupération lots abandonnés Revenu Qc	02 12000 412
REC-709200	2024-09-03	DIAB05	63.24	Côté Isabelle		Modification formulaires interactifs organismes	02 70200 340
REC-709201	2024-09-03	CANA05	68.99	Hamel, Dominic		Barrotins et capuchons de clôture	02 70155 522
REC-709202	2024-09-04	EXPR70	80.48	N.Mailloux Claudie		Renouv. revues Cool! et Geo Plein air-LJQKJHKYO	02 70231 670
REC-709203	2024-09-04	MAGA70	34.49	N.Mailloux Claudie		Renouvellement magazine Sentier Chasse-Pêche	02 70231 670
REC-709204	2024-09-04	EURO20	126.47	Côté Isabelle		Tests d'eau lac Beauport - été 2024	02 70144 522
REC-709205	2024-09-05	OCHA70	229.95	N.Mailloux Claudie		Atelier Ô Champignons (ajout d'un deuxième atelier)	02 70232 419
REC-709206	2024-09-09	ALIM05	574.88	Hamel, Dominic		Achat café conseil et employés	02 11000 610
REC-709207	2024-09-09	CANA05	574.88	Hamel, Dominic		Peinture et quincaillerie carrousel parc du Saisonnier	02 70150 522
REC-709208	2024-09-09	OSLO01	494.39	N.Mailloux Claudie		Souper des bénévoles de la bibliothèque	02 70233 610
REC-709209	2024-09-10	ROBE70	250.00	Provencher Isabelle		Animation théâtrale lors des Journées de la culture (28 septembre 2024)	02 70206 447
REC-709210	2024-09-10	SERR35	287.44	Côté Isabelle		Honoraires pour résolution d'un problème avec le système de clés magnétiques	02 70122 522
REC-709211	2024-09-11	MTNE70	22995.00	Côté Isabelle	259-2024	Petite excavatrice pour réhabilitation de sentiers Projet Trame verte et bleue	23 08537 721
REC-709212	2024-09-11	MAIN70	919.80	Gauthier Karine		Cours de piano automne 2024	02 70205 447
REC-709213	2024-09-11	MICH71	356.42	N.Mailloux Claudie		Atelier d'autonomie automne 2024	02 70205 447
REC-709214	2024-09-12	MART73	13797.00	Côté Isabelle	301-2024	Service professionnel en architecture terrasse et travaux Centre nautique	23 08534 722
REC-709215	2024-09-12	VISADH	40.24	Tremblay MariePierre		Permis de réunion fête de fermeture des terrains de tennis et pickleball	02 70150 419
REC-709216	2024-09-12	BELI50	1875.00	Gauthier Karine		Cours de danse et gymnastique session d'automne 2024	02 70105 447
REC-709217	2024-09-12	SPAC05	2069.55	Hamel, Dominic		Pieux et pose de l'affiche au parc de la Rencontre	02 70150 522
REC-709218	2024-09-16	ORGA12	6323.63	Côté Isabelle	304-2024	Caractérisation du milieu hydrique du Centre nautique	02 70144 411
REC-709219	2024-09-16	SERR35	574.88	Hamel, Dominic		Changement lecteur de porte Centre nautique Georges-Delisle	02 70144 522
REC-709220	2024-09-16	SERR35	459.90	Hamel, Dominic		Appel de service système d'alarme chalet des loisirs	02 70124 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709221	2024-09-16	MAIL70	28.74	N.Mailloux Claudie		Achat de nappes blanches pour le Mini salon du livre	02 70233 640
REC-709222	2024-09-16	PROV70	287.44	Provencher Isabelle		Achat d'un dragon gonflable décoratif pour la fête d'Halloween	02 70208 447
REC-709223	2024-09-16	ALIM05	137.97	N.Mailloux Claudie		Achats pour le mini salon du livre et le souper des bénévoles	02 70233 640
REC-709224	2024-09-16	GEST75	298.94	N.Mailloux Claudie		Activité du Club LEGO parent-enfant	02 70232 419
REC-709225	2024-09-17	PLOM72	574.88	Hamel, Dominic		Remplacement amorceur de siphon local de patin	02 70122 640
REC-709226	2024-09-17	SERR35	172.46	Hamel, Dominic		Trois batteries système d'alarme chalet des loisirs et dix petites clés Centre nautique	02 70124 640
REC-709227	2024-09-17	RMLE05	298.94	N.Mailloux Claudie		Achat de fournitures de bibliothèque	02 70233 529
REC-709228	2024-09-17	CAPI75	1.15	Côté Isabelle		Location annuelle réservoir 1000 gallons SDM	02 70160 522
REC-709229	2024-09-18	CANA05	1724.63	Hamel, Dominic		Contreplaqués, bois et quincaillerie pour plafond carrousel	02 70155 522
REC-709230	2024-09-19	LSPQ70	402.41	Hamel, Dominic		Nettoyage extérieur des fenêtres du bâtiment principal SDM	02 70160 522
REC-709231	2024-09-19	DEME71	2242.01	Provencher Isabelle		Location rideaux et tapis pour carrousel pour Fête de Noël (7-8 décembre 2024)	02 70203 640
REC-709232	2024-09-19	ALIM05	57.49	Hamel, Dominic		Achat d'eau suite au bris d'aqueduc du 19 septembre 2024	02 11000 610
REC-709233	2024-09-23	CANA05	689.85	Hamel, Dominic		Chauffe-eau local de patin	02 70122 640
REC-709234	2024-09-23	SICA70	1230.23	Provencher Isabelle		Animation de grosses bulles et échasses pour fête de l'Halloween (25 octobre 2024)	02 70208 447
REC-709235	2024-09-24	CANA05	574.88	Hamel, Dominic		Matériel électrique et contreplaqués Parc Saisonnier	02 70155 522
REC-709236	2024-09-24	JOUR70	919.80	Côté Isabelle	259-2024	Publicité pour corvées bénévoles pour agrandissement du parc de l'Éperon	23 08537 721
REC-709237	2024-09-24	REAL05	1379.70	Hamel, Dominic	259-2024	Membrane géotextile, 3 X tuyau 12 pouces pour ponceau	23 08537 721
REC-709238	2024-09-24	ENTR23	574.88	Hamel, Dominic	259-2024	Pierres de ponceau	23 08537 721
REC-709239	2024-09-24	SEBA60	17246.25	Hamel, Dominic	230-2024	Travaux électriques parc du Saisonnier	02 70155 522
REC-709240	2024-09-25	SOLO50	229.95	Hamel, Dominic		Fils auxiliaires	02 70200 640
REC-709241	2024-09-25	PROD40	833.57	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-709242	2024-09-25	CANA05	459.90	Hamel, Dominic		Matériel de décoration halloween	02 70200 640
REC-709243	2024-09-26	TREM80	172.46	Tremblay Marie-Pierre		Soirée reconnaissance employés centre nautique	02 70144 419
SEC-203419	2024-09-16	GARA21	859.75	Richard Éric		# 251 - réparation d'urgence levier de transfert (juin)	02 22306 525
SEC-203439	2024-09-03	ALIM05	123.66	Richard Éric		Alimentation recharge pour intervention	02 22000 610
SEC-203441	2024-09-16	MUNI05	2206.64	Richard Éric		Entraide Stoneham - 18, montée St-Castin - 11 juillet 2024	02 22000 442
SEC-203442	2024-09-16	MUNI05	2799.12	Richard Éric		Entraide Stoneham - 18, Côteau - 31 juillet 2024	02 22000 442
SEC-203443	2024-09-16	MUNI05	2146.62	Richard Éric		Entraide Stoneham - 41, montée du Golf - 15 août 2024	02 22000 442
SEC-203444	2024-09-17	GARA21	542.39	Richard Éric		surchauffe du moteur clutch fan ne fonctionne pas et perte de liquide prestone	02 22202 525
SEC-203446	2024-09-24	LANG80	4684.50	Richard Éric	174-2024	Dossier Gauvin-Goulet-Perrier # 735773	02 22000 421
SEC-203447	2024-09-24	LANG80	4306.97	Richard Éric	174-2024	Dossier Gauvin-Goulet-Perrier # 731914- 737488 -737491	02 22000 421

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
SEC-203448	2024-09-24	ALIM05	15.99	Richard Éric		achat de café pour caserne	02 11000 610
SEC-203449	2024-09-24	ARBU20	74.97	Richard Éric		Achat de 3 sacs de café pour caserne (chez Costco)	02 11000 610
SEC-203450	2024-09-24	CANA05	69.66	Richard Éric		Fluide, ruban, balai, brosse vaisselle	02 22000 640
SEC-203451	2024-09-25	UAPI50	87.33	Richard Éric		5 X Urée	02 22307 525
SEC-203452	2024-09-25	GLS10	16.07	Richard Éric		Retour du détecteur 4gaz défectueux SN:1310519-007 Thibault & ass. vers caserne	02 22302 526
SEC-203453	2024-09-25	THIB65	11.54	Richard Éric		Transport Détecteur 4gaz défectueux de Drummundville à Industrial scientific pour estimation	02 22302 526
URB600611	2024-09-11	BCF50	10000.00	Gendron Yves	285-2024	DOSSIER 9 MONTÉE DU PARC, ÉCOULEMENT EAUX DU GOLF	02 61000 419
URB600612	2024-09-17	FLAG10	12.76	Gendron Yves		TRANSMISSION À LA COUR MUNICIPALE DU DOSSIER DE NICOLAS OUELLET	02 61000 419
VOI-319493	2024-09-03	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION PELLE MECHNIQUE / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319494	2024-09-03	CONS40	3449.25	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319495	2024-09-03	FUSI30	3449.25	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319496	2024-09-03	ASPH50	747.34	Bergeron Charles	076-2024	5.5T ASPHALTE / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319497	2024-09-03	ASPH50	689.85	Bergeron Charles		5T ASPHALTE / ENTRETIEN CHEMIN	02 32401 521
VOI-319498	2024-09-03	CARR30	229.95	Bergeron Charles		1V PIERRE NET / BRIS AQUEDUC CH FURTIVE	02 41300 521
VOI-319499	2024-09-04	CARR30	1149.75	Bergeron Charles		5V GRAVIER / ENTRETIEN CHEMIN	02 32401 521
VOI-319500	2024-09-04	FUSI30	1264.73	Bergeron Charles		LOCATION CAMION / BRIS AQUEDUC FURTIVE	02 41300 521
VOI-319501	2024-09-04	FUSI30	1264.73	Bergeron Charles		LOCATION CAMION / 90 CH DU MOULIN - PONCEAU	02 32401 521
VOI-319502	2024-09-04	WOLS05	574.88	Bergeron Charles		2 BOUCHONS / BRIS AQUEDUC FURTIVE	02 41300 521
VOI-319503	2024-09-05	UNIV05	12912.84	Gagné François	298-2023	SOUDE CAUSTIQUE 11000kg LIQUIDE / 6455kg SECHE	02 41200 635
VOI-319504	2024-09-05	BETO30	459.90	Baillargeon Maxim	075-2024	1 TRAILER DE BETON / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319505	2024-09-05	SEBA60	344.93	Baillargeon Maxim	076-2024	REPARATION ELECTRIC LAMPADAIRE - 23 TDL / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319506	2024-09-05	ATLA05	57.49	Gagné François		FILTRES / STATION 2	02 41500 521
VOI-319507	2024-09-05	REAL05	8083.41	Bergeron Charles		SOLENO - INVENTAIRE (PONCEAU)	02 32406 521
VOI-319508	2024-09-09	DESH05	114.98	Bergeron Charles		CREVAISON / CAMION #5	02 32331 525
VOI-319509	2024-09-09	ARBO25	574.88	Bergeron Charles		ABATTAGE ARBRE / 3 CH CHATEL	02 32401 521
VOI-319510	2024-09-09	ENTR23	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BETON / ECOCENTRE	02 45350 446
VOI-319511	2024-09-09	ENTR23	201.21	Bergeron Charles		1V TERRE À GAZON / BRIS AQUEDUC - FURTIVE	02 41300 521
VOI-319512	2024-09-09	CANA05	86.23	Baillargeon Maxim	076-2024	PIQUET ARPENTAGE (2 PQT) / PROJET TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319513	2024-09-09	CANA05	574.88	Bergeron Charles		ADAPTEUR POUR PERCEUSE	02 32200 640
VOI-319514	2024-09-09	LATU10	316.18	Bergeron Charles		BOTTES À CAP / CHARLES LANDRY-BERGERON	02 32200 650
VOI-319515	2024-09-09	TORO10	373.67	Bergeron Charles		LAMPE BASE & LAMPE SIGNALE	02 32326 525
VOI-319516	2024-09-09	CONS40	5173.88	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION PELLE 3 JOURS / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319517	2024-09-09	CONS40	3794.18	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION 3 JOURS / PROJET TROTTOIR TDL	23 04989 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319518	2024-09-09	FUSI30	2529.45	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION 2 JOURS / PROJET TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319519	2024-09-09	PURI50	569.13	Sellenet Vincent		REACTIF POUR CHLORE TOTAL & LIBRE ET SOLUTIONS TAMPON	02 41200 640
VOI-319520	2024-09-09	LATU10	804.83	Bergeron Charles		BOTTES À CAP - PATRICK & PASCAL / IMPERMEABLE - PAUL	02 32200 650
VOI-319521	2024-09-10	ASPH50	1034.78	Bergeron Charles		8T ASPHALTE / BRIS AQUEDUC - FURTIVE	02 41300 521
VOI-319522	2024-09-10	SANI15	4024.13	Gagné François		VIDANGE FOSSE SEPTIQUE SDM / LES 2 PARTIES (4 V)	02 70160 522
VOI-319523	2024-09-10	ASPH50	603.62	Bergeron Charles		4.5T ASPHALTE / NID POULE CH DES MELEZES	02 32401 521
VOI-319524	2024-09-11	LATU10	373.67	Bergeron Charles		BOTTE D'HIVER / ALAIN ZICAT	02 32200 650
VOI-319525	2024-09-11	CAPI65	229.95	Bergeron Charles		CHANGEMENT D'HUILE / RAM2500 2022 (UNITE #07)	02 32332 525
VOI-319526	2024-09-11	GROU37	114.98	Bergeron Charles		DOSSARD ARPENTAGE (MAXIM) & 2 DOSSARD STD	02 35500 649
VOI-319527	2024-09-11	CIMA05	3449.25	Carréno Gustavo	080-2024	SURVEILLANCE ET SUIVI TECHNIQUE SUPP. / BARRAGE DU LAC MORIN	23 04616 721
VOI-319528	2024-09-12	ENTR35	1264.73	Bergeron Charles		LOCATION CAMION / REMPLISSAGE DE LA RÉSERVE	02 32401 521
VOI-319529	2024-09-12	CARR30	1954.58	Bergeron Charles		GRAVIER 8 V / ENTR. CHEMIN (RIVE, CAILLOU, BROUSSAILLE)	02 32401 521
VOI-319530	2024-09-12	CARR32	40.24	Carréno Gustavo		STATIONNEMENT, ESSENCE / TRIBUNAL DOSSIER M. LAFORGE	02 32000 315
VOI-319531	2024-09-12	LAND95	39.09	Carréno Gustavo		CAFE - RENCONTRE TP	02 32000 315
VOI-319532	2024-09-12	VISAGC	631.21	Carréno Gustavo		ORDRE DES INGENIEURS - COLLOQUE ANNUEL 2024	02 32001 454
VOI-319533	2024-09-12	THOM30	37.80	Carréno Gustavo		CODE CIVIL 2024	02 32000 494
VOI-319534	2024-09-12	ENTR23	632.36	Bergeron Charles		4V SABLE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-319535	2024-09-12	ENTR35	632.36	Bergeron Charles	076-2024	4H LOCATION CAMION / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319536	2024-09-12	ENTR23	919.80	Bergeron Charles	076-2024	4V GRAVIER / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319537	2024-09-16	CONS40	3449.25	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION PELLE (2 JOURS) / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319538	2024-09-16	CONS40	2529.45	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION (2 JOURS) / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319539	2024-09-16	TECN30	9772.88	Baillargeon Maxim	230-2024	2 MATS & 2 BASES / SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319540	2024-09-16	ALT130	2069.55	Bergeron Charles		ABATTAGE D'ARBRE / 15 CH DE L'ÉCOLE	02 32401 521
VOI-319541	2024-09-16	BOUL15	172.46	Bergeron Charles		TOURBE 275 pc / 61 MELEZES - ENTREE D'EAU	02 41300 521
VOI-319542	2024-09-16	BBCE30	1724.63	Gagné François		APPEL DE SERVICE / GENERATRICE P-D-R	02 41300 521
VOI-319543	2024-09-16	BOUL15	344.93	Bergeron Charles	188-2024	CH DES ÉPINETTES / ARBRES 56 PROMENADE	23 04988 721
VOI-319544	2024-09-17	CARR30	94279.50	Carréno Gustavo	297-2024	FOURNITURE D'ABRASIFS POUR LA SAISON DE DENEIGEMENT 2024-2025	02 33100 622
VOI-319545	2024-09-17	BATT03	172.46	Bergeron Charles		BATTERIE POUR LE STEAMER	02 32001 526
VOI-319546	2024-09-17	REAL05	6561.62	Bergeron Charles	106-2021 / 088-2022	PUISARD DOUBLE, CADRE & GRILLE	02 32406 521
VOI-319547	2024-09-17	JAVE10	1494.68	Sellenet Vincent		900L CHLORE LIQUIDE / PDR & USINE	02 41200 635
VOI-319548	2024-09-18	ASPH50	919.80	Bergeron Charles		7T ASPHALTE / ENT CHEMIN - NID POULE CH PASSERELLE	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319549	2024-09-18	GIVE50	1839.60	Bergeron Charles		BARILS DE COLLES POUR PAVAGE (2)	02 32401 521
VOI-319550	2024-09-18	BOUL15	689.85	Bergeron Charles		2 POCHE DE SEMENCE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-319551	2024-09-19	ENTR35	1264.73	Bergeron Charles		LOCATION CAMION / BRIS AQUEDUC 15 CH ECOLE	02 41300 521
VOI-319552	2024-09-19	CARR30	270.19	Bergeron Charles		DISPOSITION PAVAGE 1V / ENTRETIEN CHEMIN	02 32401 521
VOI-319553	2024-09-19	CARR30	1149.75	Bergeron Charles		GRAVIER 4V / BRIS AQUEDUC 15 CH ECOLE	02 41300 521
VOI-319554	2024-09-19	SEBA60	574.88	Baillargeon Maxim	076-2024	PLANIFICATION PROJET	23 04989 721
VOI-319555	2024-09-19	ENTR23	1724.63	Bergeron Charles		SABLE +/- 10V / BRIS AQUEDUC 15 CH DE L'ECOLE	02 41300 521
VOI-319556	2024-09-19	CONS40	1264.73	Bergeron Charles		LOCATION CAMION / BRIS AQUEDUC ECOLE	02 41300 521
VOI-319557	2024-09-19	CENT08	689.85	Bergeron Charles		LOCATION COMPACTEUR / BRIS AQUEDUC ECOLE	02 41300 521
VOI-319558	2024-09-19	CONS40	1724.63	Bergeron Charles		LOCATION PELLE / BRIS AQUEDUC ECOLE	02 41300 521
VOI-319559	2024-09-19	INNO30	10945.46	Carréno Gustavo	298-2024	REFECTION DU MUR DE GABIONS DU BARRAGE DU LAC BEAUPORT	23 04969 721
VOI-319560	2024-09-19	BURE15	114.98	Bergeron Charles		TEST D'EAU 15 CH DE L'ECOLE	02 41300 521
VOI-319561	2024-09-23	ENTR35	2759.40	Bergeron Charles		LOCATION CAMION 10 ROUES (DIVERS TRAVAUX) ET UN SEMI-REMORQUE (REMPLISSAGE DE LA RÉSERVE)	02 32401 521
VOI-319562	2024-09-23	ENTR23	1494.68	Bergeron Charles		REMPLISSAGE RESERVE SABLE (4) ET GRAVIER (4)	02 32401 521
VOI-319563	2024-09-23	BOIV30	29.89	Bergeron Charles		COUCHE TARD - BREUVAGE POUR COL BLEU / BRIS AQUEDUC - CH ECOLE	02 41300 521
VOI-319564	2024-09-23	IMPR70	120.72	Marier Josée		VIGNETTE STATIONNEMENT HIVER 2024-2025	02 19000 670
VOI-319565	2024-09-23	GEST46	795.63	Bergeron Charles		CHANGEMENT DU SYS. D'ALARME / POSTE DU 18 PIED-DE-ROI	02 41302 522
VOI-319566	2024-09-23	PAVA50	10577.70	Bergeron Charles		PREPARATION ET PAVAGE - 15 CH DE L'ÉCOLE	02 32401 521
VOI-319567	2024-09-24	ENTR35	1264.73	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION 10 ROUES / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319568	2024-09-24	ENTR23	2299.50	Baillargeon Maxim	076-2024	DISPOSITION PAVAGE / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319569	2024-09-24	SEBA60	9198.00	Baillargeon Maxim	076-2024	FILS ELECTRIQUE ET POSE POUR LAMPADAIRE / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319570	2024-09-24	ERIC01	574.88	Baillargeon Maxim		EXTERMINATION SOURIS / ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-319571	2024-09-25	CANA05	68.99	Bergeron Charles		ROUE DE BROUETTE / ENTRETIEN OUTIL	02 32001 526
VOI-319572	2024-09-25	DROL33	2299.50	Bergeron Charles		REPARATION DU 10 ROUES / SILENCIEUX	02 32304 525
VOI-319573	2024-09-25	UNIV05	2184.53	Sellenet Vincent		4 BARILS PASS 10POLY SUMINIUM SILICATE SULPHATE (BRUMES)	02 41410 635
VOI-319574	2024-09-25	BURE15	2299.50	Gagné François		ANALYSE D'EAU AQUEDUC 2024 / FIN SEPT, OCT, NOV, DEC	02 41200 453
VOI-319575	2024-09-25	DLTA30	43288.09	Carréno Gustavo	192-2024	PREPARATION DE PLUSIEURS PLAN DE CADASTRE CONCERNANT DIVERS CHEMIN DE LA MLB	02 32000 419
VOI-319576	2024-09-26	UAPI50	275.94	Bergeron Charles		UREE, CRAIE BLANCHE	02 32325 525
VOI-319577	2024-09-26	TORO10	689.85	Bergeron Charles		PELLE SUR ROUE #10 / GRAISSE 4 CAISSES	02 32326 525
VOI-319578	2024-09-26	UAPI50	229.95	Bergeron Charles		ESSUIES GLACES POUR LES TRACTEURS	02 32306 525
VOI-319579	2024-09-26	CAND30	4196.59	Bergeron Charles		TRAVAUX DE L'ENTREE CHARRETIERE AU 78 CH DU GODENDARD	02 32401 521

Initiales du maire

6932

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319580	2024-09-26	HYDR30	4317.31	Beaulieu François-O.		REPARATION SONDE / CAMERA CH DE LA TOURNEE	02 23000 640